

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet de rechargement en sable du pied de dune sur le secteur d'Utah Beach, sur la commune de Sainte-Marie-du-Mont.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie de

Sainte-Marie-du-Mont

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Henri MILET, Maire de la Commune

RCS / SIRET

2 1 5 0 0 5 0 9 1 0 0 0 1 6

Forme juridique

collectivité locale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|-----------------------------------|--|
| 11a | Extraction de 7000 m ³ de sable marin sur l'estran à marée basse pour le rechargement d'un secteur sensible afin de combattre l'érosion de la dune. |
| 13 | Rechargement en sable sur une surface au sol d'environ 2500m ² . |
| 25a ii) | Dragage en milieu marin à moins d'1 km des parcs à huîtres. |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Des travaux de rechargement en sable au droit du musée du Débarquement d'Utah Beach, accompagnés de la pose de ganivelles et de la plantation d'oyats, ont été réalisés fin 2015 et fin 2017, afin de compenser de manière artificielle le déficit sédimentaire du littoral sableux de ce secteur de la commune de Sainte-Marie-du-Mont. Une érosion du pied de ce rechargement s'étant produite à l'hiver dernier, la commune souhaite procéder avant l'hiver prochain, à :

- des travaux de rechargement et de stabilisation des équipements au droit du musée, pour renforcer la zone tampon reconstituée pour jouer un rôle protecteur essentiel en cas de forts événements de tempête.

Ce projet est une démarche à court terme, permettant de gérer la situation d'urgence, le temps d'avoir les conclusions d'une étude-diagnostic du cordon dunaire d'Utah actuellement en cours et confiée au bureau d'études ISL Ingénierie.

4.2 Objectifs du projet

Afin de renforcer de manière artificielle le déficit sédimentaire du littoral sableux au droit du musée du débarquement d'Utah Beach, la commune de Sainte-Marie-du-Mont souhaite procéder à :

- des travaux de renforcement des aménagements réalisés en 2015 & 2017, pour maintenir la zone tampon constituée pour jouer un rôle protecteur essentiel en cas de forts événements de tempête.

Il est à noter que le site d'Utah Beach se situe dans le périmètre du projet d'inscription des 5 Plages du Débarquement au Patrimoine Mondial de l'UNESCO et devrait donc dans l'avenir, faire l'objet d'un plan de gestion spécifique dans l'intérêt de préserver ce patrimoine.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les matériaux utilisés pour le rechargement seront obtenus à partir de l'estran, au large d'une zone littorale en engraissement située à proximité immédiate (1000m) du site à recharger sur le même cordon sableux. Il s'agit de sédiments aux caractéristiques morphologiques et granulométriques comparables aux sédiments du haut de plage/pied de dune à recharger.

L'extraction de sable se fera par raclage superficiel sur une épaisseur de 50 cm maximum et une surface totale d'environ 14000 m² située à environ 700 m au sud du musée, en dehors du périmètre de la Réserve Naturelle Nationale de Beauguillot (RNNB) et des périmètres Natura 2000.

Le raclage sera fait à l'aide d'une pelleteuse à chenille équipée d'un godet de curage (21t) et le transport du sable par 2 tracteurs agricoles avec benne de 10m³.

La zone de rechargement présentera une longueur d'environ 120m, une hauteur moyenne au sommet du confortement de 4m, une surface plane et une pente de talus de 30% (reprise et stabilisation du précédent chargement). Le façonnage du rechargement du pied de dune sera réalisé à l'aide d'une pelleteuse à chenille équipée d'un godet de curage orientable (15t).

Les travaux de rechargement sont prévus pour une durée maximale de 10 jours, à partir du 13 novembre 2018.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il n'y a pas de phase d'exploitation concernant le rechargement. La commune assurera toutefois le suivi dans le temps du rechargement en sable au droit du musée, notamment pendant la période hivernale propices à des tempêtes à l'origine d'érosion du littoral.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration au titre de la loi sur l'eau au titre de l'article R214-1 du code de l'environnement (rubrique 4. 1. 3. 0 dragage et / ou rejet y afférent en milieu marin à moins d'1 km des parcs à huîtres) et rédaction d'une notice de pré-évaluation des incidences au titre de Natura 2000.

Autorisation de circulation sur le DPM.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|--|---|
| Zone d'extraction de sable : - Superficie au sol - Volume de sable extrait | 14000m ² sur 50cm d'épaisseur maximum 7000 m ³ |
| Zone de rechargement en sable : - Superficie au sol - Volume de sable rechargé | 2500m ² 7000 m ³ |

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Commune de Sainte-Marie-du-Mont,
lieu-dit d'Utah Beach,
Domaine Public Maritime

Coordonnées géographiques¹Long. 1° 10' 27" O Lat. 49° 24' 56" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 1° 10' 15" O Lat. 49° 24' 53" N

Point d'arrivée :

Long. 1° 10' 27" O Lat. 49° 24' 56" N

Communes traversées :

Sainte-Marie-du-Mont.

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non **4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Sainte-Marie-du-Mont |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Site d'extraction de sédiments marins à environ 100m de la limite nord des sites Natura 2000 "Marais du Cotentin et du Bessin – Baie des Veys (code FR2500088)" et "Baie de Seine occidentale (code FR2510047)" |
| D'un site classé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Site classé d'Utah-Beach (décret du 2 juin 2010) |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i> |
|-------------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|------------------|--|---|---|--|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Effet positif du projet: reconstitution de cordon dunaire sur une zone en érosion. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | circulation des engins sur la plage durant la semaine d'intervention. |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet est source temporairement de bruit le temps des travaux, du fait de la circulation d'engins sur la plage, durant la semaine d'intervention programmée (pas d'intervention nocturne). |

| | | | | |
|------------------|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
| | Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Emissions | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des effluents ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|---|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet permet de compenser de manière artificielle mais avec des techniques douces, le déficit sédimentaire du littoral sableux du secteur d'Utah Beach sur la commune de Sainte-Marie-du-Mont. Il ne présente pas d'impacts négatifs pour l'environnement, les paysages et le site classé. Tout en se conformant à ces obligations réglementaires (dossier loi sur l'eau , incidences natura 2000, etc.) il est prévu de réaliser ces travaux avant l'hiver prochain, pour créer et/ou conforter une zone tampon qui joue un rôle protecteur essentiel en cas de forts événements de tempête. Ce projet est une démarche à court terme, permettant de gérer la situation d'urgence, le temps de mettre en place une stratégie plus globale et à plus long terme. Une étude-diagnostic du cordon dunaire d'Utah est d'ailleurs actuellement en cours et a été confiée au bureau d'études ISL Ingénierie

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input checked="" type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|-------|
| |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à STE-MARIE-DU-MONT

le, 8 OCTOBRE 2018

Signature



Le Maire
Henri MILET

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Adresse

Numéro Extension Nom de la voie

Code Postal Localité Pays

Tél Fax

Courriel @

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro 2 Extension n Nom de la voie place de l'église

Code postal 5 0 4 8 0 Localité STE-MARIE-DU-MONT Pays France

Tél 233715800 Fax 233719330

Courriel mairie.stemarielumont@wanadoo.fr

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom MILET Prénom Henri

Qualité Maire

Tél 233715800 Fax 233719330

Courriel mairie.stemarielumont@wanadoo.fr

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage

1) EMPLACEMENT SUR LEQUEL LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS

| Commune(s) | Section(s) et Parcelle(s) | Propriétaire(s) (NOM et prénom) |
|----------------------|---------------------------------------|------------------------------------|
| SAINTE-MARIE-DU-MONT | DPM au droit du musée du Débarquement | État |



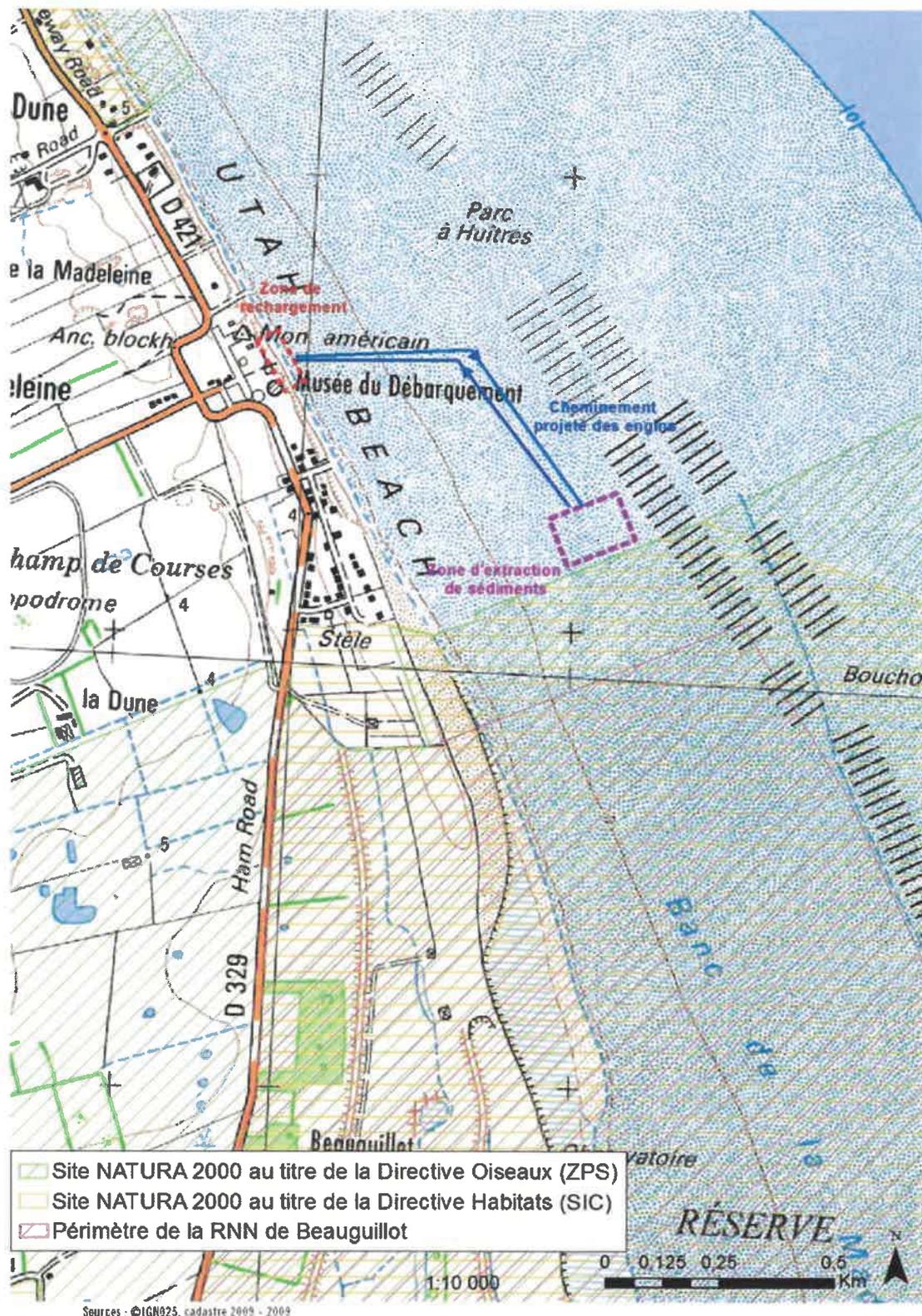
1a) Carte de localisation du tronçon identifié pour le projet de rechargement de plage, au 1/25000



1b) Plan cadastral au 1/2.000 situant le projet au droit du musée du Débarquement d'Utah Beach

2) Cartes délimitant l'emprise du projet et les mesures de protections réglementaires au titre de Natura 2000 (sites terrestre et marin)

2-a) Carte pour le seul site Natura 2000 "Marais du Cotentin et du Bessin – Baie des Veys" (code



FR2500088)

Photographies du haut de plage au droit du Musée du Débarquement d'Utah Beach, avec délimitation de la zone de rechargement



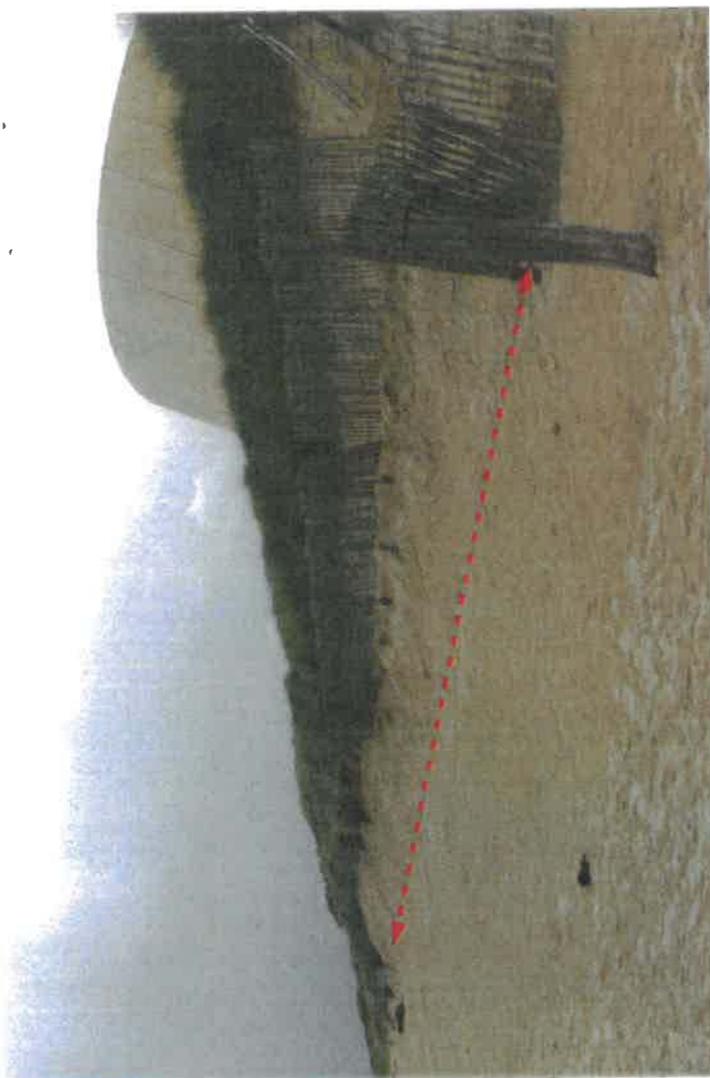
Photo prise en limite Sud, orientée vers le Nord de la zone de rechargement (mars 2015)



Photo prise en limite Nord, orientée vers le Sud de la zone de rechargement (mars 2015)

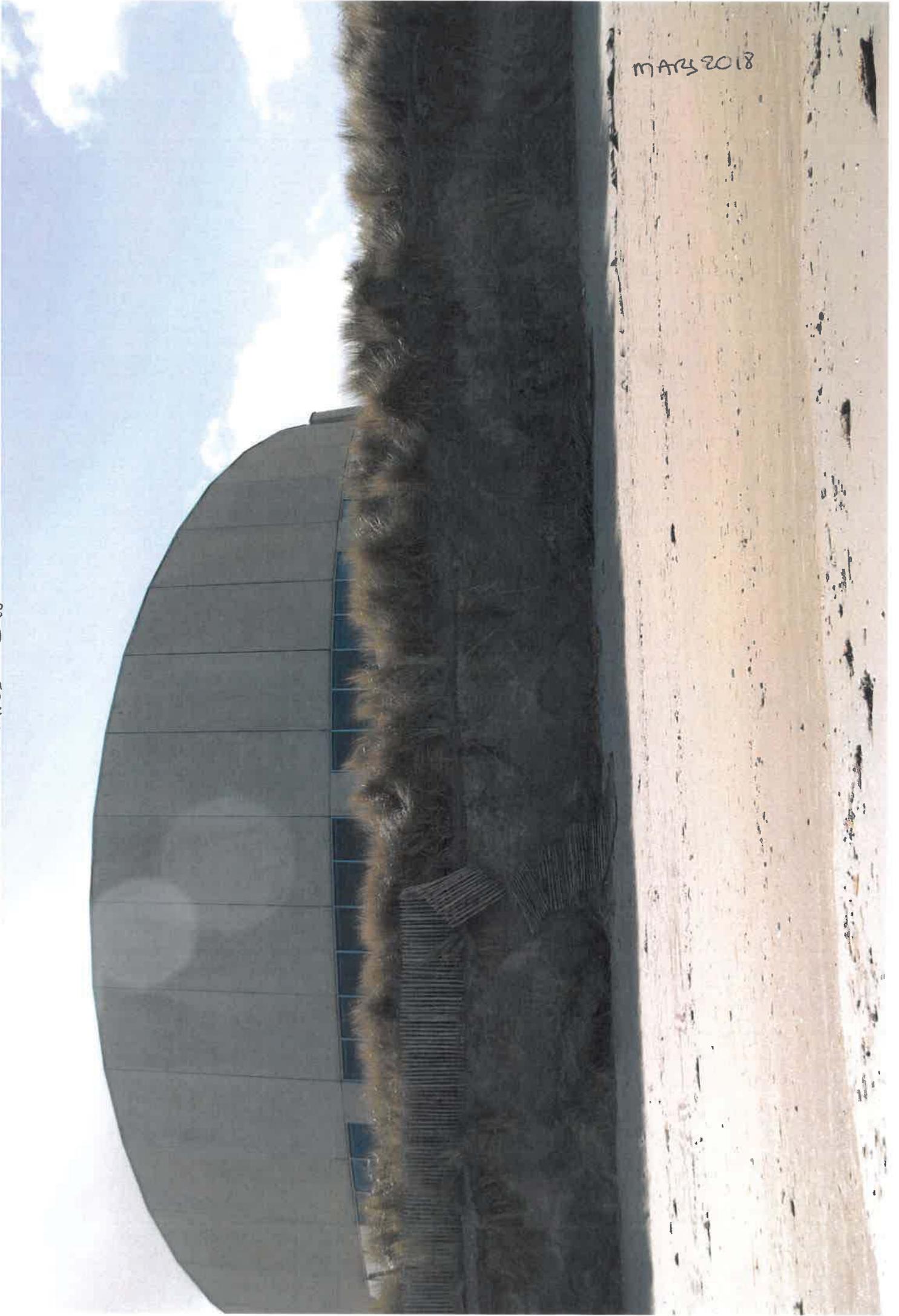
- Août 2017 -

, Photos prises au droit du musée (08/08/2017) du pied de dune et des équipements à stabiliser



Août 2017.

MARS 2018



MARS 2018

MARS 2018



MARS 2018

MARS 2018



MARS 2018

MARS 2018

MARS 2018



MARS 2018